

LA RÉPLIQUE

AUTOMNE 2024

LA PUBLICATION NATIONALE DU SCFP



FOCUS

La privatisation des services publics d'électricité, une mauvaise politique économique



Santé et sécurité

Le SCFP, leader mondial pour la santé et la sécurité au travail



Pourparlers

Trois sections locales, un seul but : Comment la coordination a transformé la stratégie de négociation



Profil

MARCELA QUINONEZ
Membre du Comité national pour la justice raciale



Réconciliation

La couverture étoilée : Un appel à la vérité et à la réconciliation



SE SOULEVER, ENSEMBLE

S'inspirer des luttes mondiales
pour transformer le Canada

LA RÉPLIQUE

AUTOMNE 2024

LA PUBLICATION NATIONALE DU SCFP

TABLE DES MATIÈRES

- 3 : Message du président**
Un mouvement syndical bouillonnant pour un avenir meilleur
- 4 : Message de la secrétaire-trésorière**
Bataille politique en vue : Défendons notre système de santé public
- 5 : Santé et sécurité**
Le SCFP, leader mondial pour la santé et la sécurité au travail
- 8 : Pourparlers**
Trois sections locales, un seul but : Comment la coordination a transformé la stratégie de négociation
- 12 : Justice mondiale**
Leaders d'organisations syndicales partenaires du SCFP dans différents pays
- 22 : Profil**
MARCELA QUINONEZ
S'engager pour la justice sociale avec patience et détermination
- 26 : Focus**
La privatisation des services publics d'électricité, une mauvaise politique économique
- 31 : Économie**
Votre retraite en péril avec Pierre Poilievre
- 33 : Réconciliation**
La couverture étoilée : Un appel à la vérité et à la réconciliation

SSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique.
Adressez toutes lettres à la rédaction à : comm@scfp.ca

Convention Poste-publications Numéro 40005741

Retournez les envois canadiens non distribués à :
SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, Ont. K1G 0Z7

Visitez le site web du SCFP à scfp.ca ou communiquez avec nous à lareplique@scfp.ca

Rédactrice en chef

Aline Patcheva

Directrice des communications

Karine Fortin

Designer graphique

Jocelyn Renaud > Méliza Fournier

Adjoint(e)s à la rédaction

Sami Slaouti

Collaborateurs et collaboratrices

Ronald Boisrond > Colleen Butler > Kelti Cameron > Christine Croteau >
Lisa Djevahirdjian > Daniel Gawthrop > Karin Jordan > Jesse Mintz >
Hugh Pouliot > Matthew Stella > Marnie Thorp > Daniel Tseghay

CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président national

Mark Hancock

Secrétaire-trésorière nationale

Candace Rennick

Vice-présidences générales

Patrick Gloutney > Fred Hahn > Sherry Hillier > Gina McKay > Sherry Karen Ranalletta

Vice-présidences régionales

Mike Tobin / Terre-Neuve-et-Labrador > Nan McFadgen / Nouvelle-Écosse >
Stephen Drost / Nouveau-Brunswick > Leonard Gallant / Île-du-Prince-Édouard >
Frédéric Brisson, Richard Delisle / Québec > Michael Hurley, Yolanda McClean / Ontario >
Bryan Keith / Nord de l'Ontario > Carmen Prefontaine / Manitoba > Kent Peterson /
Saskatchewan > Rory Gill / Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut >
Trevor Davies, Barb Nederpel / Colombie-Britannique et Yukon

Vice-présidences à la diversité

Aubrey Gonsalves > Debra Merrier



UN MOUVEMENT SYNDICAL BOUILLONNANT POUR UN AVENIR MEILLEUR

Par **Mark Hancock** - Président national du SCFP

En tant que syndicalistes, notre force réside dans l'unité. Plus que jamais, nous avons besoin de cette force : dans notre lutte pour améliorer la vie de nos membres, et notre combat contre la division et la haine que tente de semer l'extrême droite.

D'un bout à l'autre du pays, nous faisons face à des gouvernements de droite qui cherchent à démanteler nos services publics et à brader notre système de santé public.

Se dressent contre nous des premiers ministres comme Scott Moe et Blaine Higgs qui diabolisent les enfants trans pour détourner l'attention de leurs bilans désastreux. Se dressent contre nous des leaders conservateurs qui blâment les personnes immigrantes pour les faibles salaires et la crise du logement, plutôt que de jeter la pierre aux investisseurs qui spéculent sur nos logements pendant que nos membres peinent à joindre les deux bouts.

La droite sait très bien qu'elle perd le débat lorsqu'il porte sur des enjeux de fond. Elle préfère donc user de tous les moyens à sa disposition pour dévier l'attention des vrais problèmes, et créer de fausses crises pour refréner nos actions. Elle usera de toutes les tactiques possibles pour freiner les progrès pour les travailleuses et travailleurs et nos communautés.

Voilà pourquoi nous avons besoin d'un mouvement syndical fort, actif et uni dans ce pays et dans le monde entier.

Nous devons nous assurer que nos membres — 750 000 à la grandeur du pays — connaissent précisément les enjeux des prochaines élections fédérales. Devenons le pire cauchemar de Pierre Poilievre.

Ce n'est pas parce qu'il tente de séduire les travailleuses et travailleurs qu'il comprend leur réalité ni qu'il s'en soucie. S'il est élu, nous aurons le premier ministre le plus hostile aux travailleuses et travailleurs de tous les temps!

Lui, qui a voté contre la loi anti-briseurs de grève non pas une fois ni même deux, mais 8 fois entre 2004 et 2016, repousserait l'âge de la retraite à 67 ans, tout comme Stephen Harper. Il s'attaquerait à nos fonds de pension, faisant ainsi courir aux travailleurs et travailleuses tous les risques, au grand soulagement des employeurs. Il renverserait tous les progrès réalisés dans la lutte contre les changements climatiques. Et, bien sûr : adieu régimes de soins dentaires et d'assurance médicaments!

Il a dédié sa carrière à détricoter notre filet de sécurité sociale et à s'attaquer aux droits des travailleuses et travailleurs. Qu'on se détrompe : Pierre et les Conservateurs ne se battent pas — et ne se battront jamais — pour les travailleuses et travailleurs. Et ils ne combattent pas la cupidité des entreprises; ils l'encouragent.

Leur travail s'en voit facilité lorsque les gens font des nouveaux arrivants et arrivantes et des communautés vulnérables leurs boucs émissaires.

La colère des travailleuses et travailleurs gronde partout au pays. Ce n'est un secret pour personne : le loyer, l'épicerie, plus rien n'est abordable. Nous serrons tous les dents en nous demandant comment nous parviendrons à subvenir aux besoins de nos enfants, à prendre soin de nos parents.

Cette colère générale est légitime. Les choses ne devraient pas être ainsi.

C'est à nous, en tant que syndicalistes, de canaliser cette colère qui bouillonne et de mobiliser les gens. À maintes reprises, notre solidarité, notre unité et notre nombre ont démontré la portée que pouvaient avoir nos actions, témoignant chaque fois du pouvoir de la solidarité entre travailleuses et travailleurs.

Alors, mes ami(e)s, inspirons-nous mutuellement. Puisse du courage dans les autres, dans nos luttes et nos victoires, et foyons relever les défis.



BATAILLE POLITIQUE EN VUE : DÉFENDONS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC

Par **Candace Rennick** – Secrétaire-trésorière nationale du SCFP

Le système de santé public canadien est en crise. Les patient(e)s font les frais des urgences fermées, des longs délais pour les chirurgies et de la pénurie de médecins. Le sort du personnel de la santé n'est guère mieux : manque de ressources, charges de travail accrues et augmentation des risques pour la santé et la sécurité.

Après des décennies de coupes budgétaires, notre réseau de santé a plus que jamais besoin d'investissements publics. Mais plutôt que d'utiliser le financement en santé pour renforcer le système public, les gouvernements dirigent les fonds vers les cliniques privées à but lucratif dont les frais élevés privilégient une clientèle plus aisée.

Cette dangereuse tendance est encore plus prononcée dans les provinces dirigées par les conservateurs. Au Québec, ceux et celles qui en ont les moyens se tournent vers les cliniques privées pour réduire leur temps d'attente. En Ontario, Doug Ford allonge la liste des chirurgies pouvant être offertes par le privé. En Alberta, Danielle Smith planifie confier l'administration d'hôpitaux publics au secteur privé.

En Atlantique, des dizaines de nouveaux établissements de santé seront le fruit de partenariats public-privé (PPP). En d'autres mots, les entreprises privées investissent dans les services de santé, puis les administrent de manière à dégager des profits, le tout, en recevant des fonds publics. Et ce, malgré le fait que les hôpitaux en PPP à Vancouver, à Brampton et à Montréal — entre autres exemples — ont dépassé le budget initial de plusieurs milliards de dollars, sans même parvenir à répondre aux besoins de la communauté.

Sous l'égide des libéraux, la privatisation des soins de santé s'est accélérée de manière inquiétante. En vertu des nouveaux accords bilatéraux, le financement fédéral ne représente que 21 % du budget en santé dans certaines provinces. De plus, seuls 60 % de ces fonds doivent rester dans le giron public, permettant aux provinces de verser l'argent restant au secteur privé.

Si la situation actuelle est catastrophique, elle pourrait empirer. Des élections fédérales se profilent à l'horizon et Pierre Poilievre est actuellement en tête des sondages. Si ce soutien se maintient, une vague conservatrice pourrait balayer le pays tout entier.

Pierre Poilievre se prétend du côté des travailleuses et travailleurs. Quelle hypocrisie! Au fil de sa carrière politique de 20 ans, il a voté contre les intérêts des travailleuses et travailleurs à chaque occasion.

Malgré le tumulte causé par la pandémie dans le système de santé, il y a eu quelques percées de soleil. Grâce à l'Entente de soutien et de confiance avec les libéraux, le NPD a réussi à obtenir un régime de soins dentaires et l'assurance médicaments. Il s'agit de la plus grande expansion du régime de santé public depuis une génération.

Pierre Poilievre ne se prononce pas sur l'avenir de ces nouveaux programmes s'il est élu. Mais ses votes à la Chambre des communes démontrent sa loyauté envers les grandes entreprises, et non envers les travailleuses et travailleurs. Nous risquons de perdre ces programmes essentiels si les conservateurs prennent le pouvoir.

Si nous tenons à notre système de santé public universel, nous devons nous battre pour le protéger. Nous devons parler à nos proches de l'horrible bilan de Pierre Poilievre et des conséquences qu'auraient ses politiques irresponsables.

Dans un parlement minoritaire, des élections peuvent être déclenchées à tout moment. Le moment venu, je vous encourage à devenir bénévole pour la campagne du NPD dans votre circonscription et à rencontrer les candidat(e)s. Faites savoir aux partis que vous voterez pour protéger le système de santé et nos services publics.



INSCRIVEZ-VOUS À LA CAMPAGNE D'ACTION POLITIQUE DU SCFP AVEC CE CODE QR.

LE SCFP, LEADER MONDIAL POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LE SCFP CÉLÈBRE UNE RÉALISATION IMPORTANTÉ DANS LE CADRE DE SON ENGAGEMENT CONTINU ENVERS LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

Troy Winters, conseiller principal en santé et en sécurité au SCFP, a été nommé responsable du groupe de travail sur la norme mondiale ISO 45001 qui régit les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Ce rôle positionne le SCFP à l'avant-garde des efforts mondiaux visant à améliorer les normes de santé et de sécurité au travail.

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) est une organisation internationale non gouvernementale indépendante qui élabore et publie des normes pour assurer la qualité, la sécurité et l'efficacité dans divers secteurs. Les normes sont actuellement utilisées dans plus de 160 pays, touchant des millions de travailleuses et travailleurs.

L'une de ces normes, ISO 45001, fournit un cadre de gestion des risques pour la santé et la sécurité au travail afin de protéger les travailleuses et travailleurs contre les blessures, les maladies et la mort. Le groupe de travail sur la norme ISO 45001 est chargé de mettre à jour et de développer davantage cette norme.

La nomination de Troy Winters à titre de responsable, ou président, du groupe de travail sur la norme ISO 45001 témoigne de l'expertise et du leadership du SCFP en matière de santé et de sécurité au travail. Troy Winters est la première personne

du mouvement syndical à occuper ce poste et sa nomination marque une étape historique.

« Cette nomination est une reconnaissance des compétences essentielles que les syndicats apportent à la table », dit-il. « C'est un honneur de pouvoir influencer les normes mondiales qui protègent les travailleuses et travailleurs partout dans le monde. »

Ce n'est pas seulement un accomplissement personnel. Cette occasion ouvre également la porte aux contributions des sections locales du SCFP pour établir des normes internationales. « Notre participation garantit que les principes de diversité et d'inclusion seront pris en compte dans l'élaboration des normes mondiales de santé et de sécurité », souligne Troy Winters. Il est particulièrement déterminé à s'assurer que des enjeux concernant notamment la grossesse, le genre et l'âge soient abordés dans le cadre de ces discussions.



La participation du SCFP au groupe de travail sur la norme ISO 45001 témoigne de l'engagement de notre syndicat à améliorer la santé et la sécurité au travail à l'échelle mondiale.

« Les pratiques en matière de santé et de sécurité doivent être éclairées par les personnes qui sont les plus concernées », note Troy Winters, qui souligne aussi l'importance des expériences vécues et des besoins des travailleuses et travailleurs dans l'élaboration des normes. « Il s'agit d'améliorer concrètement la vie des travailleuses et travailleurs. »

En octobre 2024, le groupe de travail tiendra sa première réunion en personne au Salvador. Troy Winters attend cet événement avec impatience. « Rencontrer en personne des spécialistes du monde entier, c'est passionnant », dit-il. « Toutefois, la plus grande partie de notre travail se fera en ligne, ce qui est à la fois efficace et nécessaire. Le modèle hybride permet à un plus grand nombre de personnes de contribuer, en adoptant une perspective mondiale. »

Le groupe de travail prévoit de peaufiner la norme ISO 45001 au cours des trois prochaines années et les résultats sont attendus en 2027.

La participation du SCFP à cet effort international contribuera à protéger les travailleuses et travailleurs et à promouvoir des environnements de travail sains et sécuritaires. Les membres du SCFP peuvent avoir confiance en leur syndicat, qui se positionne à l'avant-garde des efforts en matière de sécurité au travail, et éprouver une grande fierté en sachant que notre voix collective aura une incidence considérable sur les travailleuses et travailleurs au Canada et ailleurs.

À PROPOS DE TROY WINTERS

Troy Winters est conseiller principal en santé et en sécurité au bureau national du SCFP, à Ottawa. Il offre du soutien aux sections locales sur les enjeux liés à la santé et à la sécurité au travail, il représente les membres du SCFP au sein de comités gouvernementaux, et il contribue à l'élaboration de normes nationales et internationales dans des domaines tels que la gestion de la santé et de la sécurité au travail, le contrôle des maladies infectieuses et l'ergonomie. Il est certifié Professionnel en sécurité agréé du Canada (PSAC), il est également enquêteur certifié en matière de harcèlement, et certifié en audit de la sécurité au travail, en médiation et en gestion du stress causé par un incident critique.





TROIS SECTIONS LOCALES, UN SEUL BUT : COMMENT LA COORDINATION A TRANSFORMÉ LA STRATÉGIE DE NÉGOCIATION

Il était presque minuit, le 4 mars 2024, et Luke Daccord, Eriks Bredovskis et quelque 25 membres de leurs comités de négociation étaient prêts à déclencher une grève. Les présidents du SCFP 3261 et du SCFP 3902, ainsi que leurs équipes, étaient calmes face au potentiel arrêt de travail de plus de 8 000 travailleuses et travailleurs. Il n'y avait aucune négociation de dernière minute ni de conversation parallèle pour tenter de parvenir à une entente. Ils attendaient simplement une réponse à la proposition conjointe qu'ils avaient soumis à l'employeur au courant de la journée.

À quelques minutes près, ils ont reçu la réponse de l'Université de Toronto : la proposition était acceptée telle quelle.

Luke Daccord, opérateur aux installations sportives et président du SCFP 3261, décrit ce moment comme « de loin le plus puissant que j'ai jamais ressenti en tant que membre du syndicat ».



Une semaine plus tard, une autre section locale de l'Université de Toronto, le SCFP 1230, a terminé sa ronde de négociation. Ensemble, les trois sections locales – qui représentent les travailleuses et travailleurs de métiers et de l'entretien, le personnel académique et les bibliothécaires – ont négocié des gains importants. Elles ont aussi coordonné le texte des conventions collectives de façon à uniformiser les règles du jeu entre les sections locales et ont fait la démonstration à l'Université, et à eux-mêmes, que trois groupes de travailleuses et travailleurs sans lien apparent peuvent s'unir pour améliorer les conditions de travail de tout le monde.

Revenons quelques mois en arrière, au moment où le SCFP 3261 préparait une réunion avec l'employeur et souhaitait

que ses trois unités de négociation soient présentes. « On leur a expliqué qu'on a les mêmes gestionnaires, les mêmes départements, on devrait donc discuter ensemble », raconte Luke Daccord. « Mais l'employeur a dit : "Non, ce n'est pas possible. Votre section locale est historiquement divisée et vous avez choisi de vous organiser de cette façon. Donc, nous allons tout faire séparément". »

L'employeur étant ferme dans sa position, le SCFP 3261 a choisi de se concentrer sur ce qu'il pouvait contrôler. Le syndicat a préparé son président, sa personne conseillère syndicale et les personnes représentantes des unités de négociation à se rendre sur place et à tenir exactement la même réunion, avec exactement les mêmes revendications concertées, l'une après l'autre.

Compte tenu du grand nombre de syndicats différents à l'Université de Toronto, l'administration aurait tenté d'établir un modèle avec un syndicat et de s'en servir pour négocier des contrats de travail similaires avec les autres. Individuellement, chacune des sections locales du SCFP aurait vu des éléments majeurs de sa convention collective déterminés par des modèles établis avec d'autres syndicats.

Alors, comment l'Université de Toronto est passée de refuser de rencontrer plusieurs unités de négociation de la même section locale à accepter une seule offre de plusieurs sections locales? Les sections locales du SCFP de l'Université de Toronto ont décidé de sortir du cadre préétabli et de prendre le contrôle de leurs négociations. Elles en avaient assez de laisser l'employeur diriger le processus. Elles en avaient

« On a vraiment essayé d'accroître la participation de la majorité à la section locale, de renforcer notre réseau de délégué(e)s syndicaux et de recruter des leaders », dit Eriks Bredovskis, président du SCFP 3902.





assez de laisser ce que les autres syndicats négociaient déterminer leur contrat. Elles en avaient assez de laisser la négociation au hasard. Elles se sont concentrées sur la mobilisation de leurs membres, la coordination entre les sections locales et une communication transparente.

« Nos membres voulaient être compensés pour les années visées par la loi 124 », dit Eriks Bredovskis, président du SCFP 3902, en faisant référence à la loi du gouvernement conservateur qui imposait des restrictions salariales et limitait à 1 % par année les augmentations négociées en Ontario. « On a vraiment travaillé à amener la majorité des membres de la section locale à participer, à renforcer notre réseau de délégué(e)s syndicaux et à recruter des leaders. » C'est en augmentant la participation des membres que ceux-ci ont commencé à demander : « Pourquoi agit-on séparément? Dans notre section locale, 20 % des membres de l'unité 5 font également partie de l'unité 1 – ce sont littéralement les mêmes personnes

dans la même institution qui font le même travail. »

Pour accroître la participation des membres, les sections locales sont allées au-delà de la stratégie de négociation habituelle. « On a réfléchi au rituel de négociation qui veut que certaines personnes se rendent dans une salle pour négocier, mais qui crée un tabou autour de ce qui est discuté à la table de négociation et qui n'est pas dévoilé à nos membres », dit Alex Jung, président du SCFP 1230. Pour s'assurer que l'Université ne puisse pas dresser une section locale contre l'autre, il fallait s'engager à faire preuve de transparence envers les membres au sujet de la négociation.

« On ne saurait trop insister sur l'importance cruciale de la transparence dans l'amélioration de la mobilisation et de la confiance à l'égard du processus de négociation », réitère Luke Daccord. Les communications avec les membres au sujet de ce qui était discuté à la table de négociation ont augmenté. Les communications conjointes des trois

sections locales se sont concentrées sur les priorités du SCFP en négociation avec l'Université, et non sur celles des sections locales individuelles.

En outre, une conférence sur la négociation a été organisée pour réunir les membres des trois sections locales du SCFP afin de discuter de leur cause commune. « Il s'agissait de se rendre compte qu'on n'est pas seul au travail », souligne Eriks Bredovskis. « On a le même milieu de travail. Les membres du SCFP 3261 nettoient les salles de classe des membres du SCFP 3902, et tout le monde s'appuie sur les services fournis par les membres du SCFP 1230. »

Avant la conférence sur la négociation, les sections locales du SCFP ne s'étaient jamais vraiment considérées comme le plus grand syndicat du campus. « Je pense qu'il y a eu ce que j'appellerais une prise de conscience », dit Luke Daccord à propos de la conférence sur la négociation. « Le simple fait de réaliser qu'on peut s'unir et agir comme le plus grand syndicat du campus a

été édifiant. » Les sections locales n'avaient plus besoin d'attendre qu'un autre syndicat établisse le modèle de négociation sans en avoir le contrôle.

L'étape suivante consistait à faire comprendre à l'employeur que les négociations ne se dérouleraient pas comme d'habitude.

Lorsque l'Université de Toronto a tenté de retarder les négociations, les sections locales ont demandé un rapport de non-conciliation. Plutôt que de tenir des votes de grève au début du processus de négociation lorsque les enjeux clés n'avaient pas encore été soulevés, les sections locales ont attendu et tenu leurs votes de grève tout juste avant la date du déclenchement de la grève. Cette stratégie a pris l'administration par surprise et a déclenché un compte à rebours de 17 jours avant le déclenchement de la grève pour deux des trois sections locales. Le SCFP 1230 a pris une semaine supplémentaire pour permettre une meilleure organisation et des discussions plus approfondies avant leur vote de grève. L'employeur devait désormais négocier avec les sections locales regroupées.

« Un outil de suivi, présent sur notre site web, permettait de visualiser chaque proposition des trois unités lors des dernières contre-offres de l'Université », se rappelle Luke Daccord. Ainsi, en votant en faveur de la grève, les membres n'exprimaient pas simplement un appui général à une grève potentielle, mais avaient aussi une bonne connaissance des enjeux. Les membres témoignaient à l'employeur de leur détermination à déclencher une grève pour une série d'enjeux précis.

À ce stade-là, il n'était plus nécessaire de discuter avec l'employeur. L'Université savait que les membres connaissaient les problèmes et étaient déterminés à faire la grève pour les régler. Les tactiques habituelles consistant à essayer de créer un désaccord entre l'équipe de négociation et les membres n'auraient pas fonctionné. Par conséquent, les sections locales se sont concentrées sur la préparation de leurs lignes de piquetage, tandis que l'Université avait un compte à rebours jusqu'à la date de déclenchement de la grève.

À la veille du déclenchement de la grève, il restait très peu à négocier. Les comités de négociation ont

transmis leur proposition finale au cours de l'après-midi et l'employeur l'a réexaminée, l'acceptant telle quelle juste avant minuit la même journée.

En concluant une entente historique, les membres du SCFP 1230, du SCFP 3902 et du SCFP 3261 ont appris une leçon précieuse sur leur pouvoir d'influence à la table de négociation. « On n'obtient pas seulement cette entente parce que l'employeur décide de changer d'avis », dit Alex Jung, au sujet de la discussion qu'il a eue avec ses membres avant le vote. « Cette entente, on la doit à votre mobilisation, à l'élan que vous avez créé. C'est la seule raison pour laquelle on a réussi à décrocher cette entente. »



FAITES LA CONNAISSANCE DE CINQ LEADERS D'ORGANISATIONS SYNDICALES PARTENAIRES DU SCFP DANS DIFFÉRENTS PAYS ET DÉCOUVREZ LEURS EFFORTS POUR PROTÉGER LES DROITS DE LA PERSONNE, LA TERRE ET LES SERVICES PUBLICS, AINSI QUE L'IMPORTANCE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DANS LEUR TRAVAIL.



ARISLEYDIS HIDALGO LEYVA :

La solidarité, une affaire de respect mutuel

Quand Arisleydis Hidalgo Leyva parle de solidarité internationale, elle cite clairement Cuba comme le modèle à suivre. Elle occupe le poste de secrétaire générale de la division provinciale du Syndicat national des travailleuses et travailleurs de l'administration publique (SNTAP) de Cuba. Elle s'est jointe à nos délégué(e)s lors du Congrès national du SCFP de 2023 pour relayer le message que la solidarité internationale entre travailleuses et travailleurs n'a jamais été aussi nécessaire.

Les difficultés auxquelles les travailleuses et travailleurs cubains sont confrontés ne cessent de s'intensifier à cause du blocus et de l'embargo des États-Unis. Ces restrictions continuent de s'intensifier depuis que Cuba a été ajoutée à la liste des pays soutenant le terrorisme. Il est désormais impossible pour Cuba d'importer des matières premières essentielles, car très peu de pays ont conclu des accords commerciaux avec elle.

« Depuis 1961, c'est peut-être le blocus le plus cruel qu'un pays a eu à subir dans toute l'histoire. Ce blocus n'entraîne pas seulement des répercussions économiques sur Cuba, bien que ce soit son objectif principal : il a maintenant également des conséquences sociales, car la dynamique sociopolitique instaurée par les restrictions économiques est très difficile », affirme Mme Leyva. « Ce blocus nous empêche d'avancer comme nous le voudrions, en plus d'avoir un grand impact sur le mouvement syndical et les travailleuses et travailleurs. » Privée de crédit, de financement et de matières premières, l'économie cubaine expose les travailleuses et travailleurs du pays à d'énormes inconvénients, dont des moyens de protection limités, un approvisionnement alimentaire restreint et une piètre qualité de vie.

Cela dit, les travailleuses et travailleurs font preuve de créativité pour survivre et prospérer malgré ces obstacles tout en continuant de mobiliser, de militer et d'alimenter la solidarité internationale. « Cuba ne se rendra pas; elle ne s'est jamais rendue, et le mouvement syndical encore moins. Les droits des travailleuses et travailleurs sont reconnus par la Constitution et nous continuerons de résister stoïquement », soutient Mme Leyva.



Le SNTAP, un grand syndicat composé d'employé(e)s du secteur public, « est le premier syndicat fondé par Fidel Castro et par le leader syndical Lázaro Peña à la suite du triomphe de la révolution », explique Mme Leyva. L'organisation syndicale s'inspire de la longue histoire de Cuba : une histoire de soutien aux mouvements de résistance dans le monde entier et de délégation de médecins et d'enseignant(e)s cubains dans les pays qui en ont besoin.

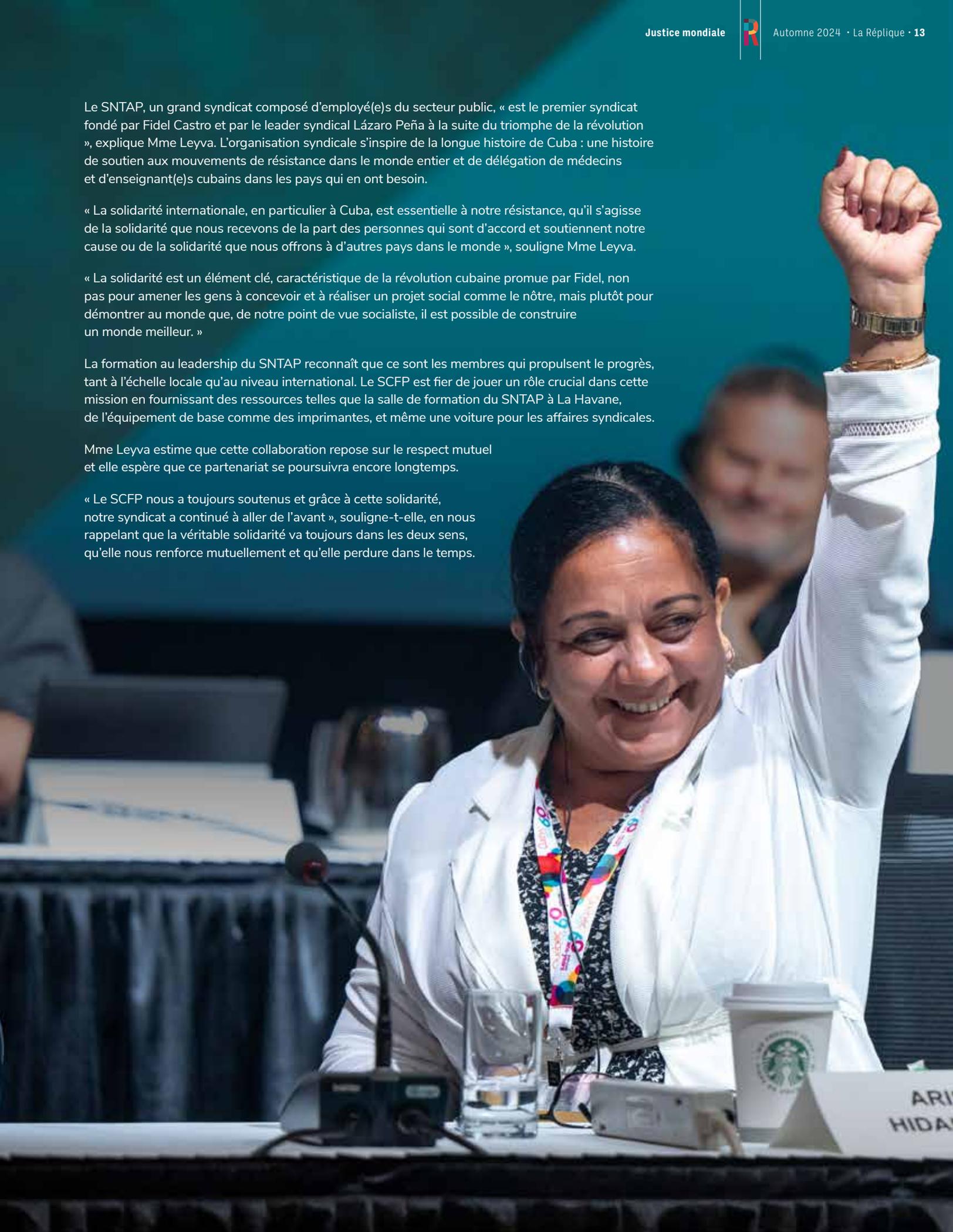
« La solidarité internationale, en particulier à Cuba, est essentielle à notre résistance, qu'il s'agisse de la solidarité que nous recevons de la part des personnes qui sont d'accord et soutiennent notre cause ou de la solidarité que nous offrons à d'autres pays dans le monde », souligne Mme Leyva.

« La solidarité est un élément clé, caractéristique de la révolution cubaine promue par Fidel, non pas pour amener les gens à concevoir et à réaliser un projet social comme le nôtre, mais plutôt pour démontrer au monde que, de notre point de vue socialiste, il est possible de construire un monde meilleur. »

La formation au leadership du SNTAP reconnaît que ce sont les membres qui propulsent le progrès, tant à l'échelle locale qu'au niveau international. Le SCFP est fier de jouer un rôle crucial dans cette mission en fournissant des ressources telles que la salle de formation du SNTAP à La Havane, de l'équipement de base comme des imprimantes, et même une voiture pour les affaires syndicales.

Mme Leyva estime que cette collaboration repose sur le respect mutuel et elle espère que ce partenariat se poursuivra encore longtemps.

« Le SCFP nous a toujours soutenus et grâce à cette solidarité, notre syndicat a continué à aller de l'avant », souligne-t-elle, en nous rappelant que la véritable solidarité va toujours dans les deux sens, qu'elle nous renforce mutuellement et qu'elle perdure dans le temps.





LEOCADIO JURACÁN SALOMÉ:

Une histoire dont les syndicalistes devraient se préoccuper

Au cours de la dernière année, le Guatemala a connu d'importants changements politiques et sociaux. L'espoir d'y voir les droits de la personne respectés s'est ravivé et n'a jamais brillé aussi fort depuis les accords de paix de 1996. L'élection inopinée, en 2023, de Bernardo Arévalo, un président réformateur anti-corruption, marque un tournant dans l'histoire du pays.

Leocadio Juracán Salomé est le coordonnateur de la réforme agraire et l'un des intervenants clés d'un partenaire du SCFP au Guatemala, le Comité campesino des hautes terres (CCDA), un mouvement de justice sociale actif dans plus de 70 localités. La CCDA constate des progrès dans les négociations sur les enjeux territoriaux, bien que le champ d'action du nouveau gouvernement minoritaire soit limité en raison de la corruption qui règne toujours dans le système judiciaire sous l'emprise de fonctionnaires corrompus.

Après l'élection d'Arévalo, le Guatemala a été balayé par des mobilisations de masse – les plus importantes depuis la révolution de 1944 – visant à défendre le processus démocratique. M. Juracán s'est joint aux foules qui s'étaient alors rassemblées pour s'opposer aux tentatives de la droite d'annuler la victoire d'Arévalo.

« Le peuple s'est soulevé parce qu'il en avait assez de tout cela, il en avait assez de ces décennies de corruption et d'oppression », explique-t-il. Parmi les manifestant(e)s, beaucoup étaient des travailleuses et travailleurs et des résident(e)s de communautés urbaines marginalisées, dont les luttes sont étroitement liées à leur identité autochtone.

« Le CCDA lutte contre la répression et les tactiques d'intimidation des entreprises et des personnalités politiques de droite. Nous luttons pour la dignité et les droits des agriculteurs et agricultrices et des peuples autochtones », explique M. Juracán. « Mais le coût de ce combat est élevé. » En effet, le CCDA a perdu 12 de ses têtes dirigeantes, assassinées, et de nombreuses autres risquent la prison ou sont la cible de menaces. Près de 1 060 membres du CCDA font l'objet d'un mandat d'arrêt.

M. Juracán, un Maya kaqchikel, a derrière lui un long passé de militant. Enlevé par l'armée guatémaltèque pendant la guerre civile des années 1990, il est un exemple inspirant de résilience. « Nous appelons la population canadienne à faire preuve de vigilance face à la guerre de l'information menée



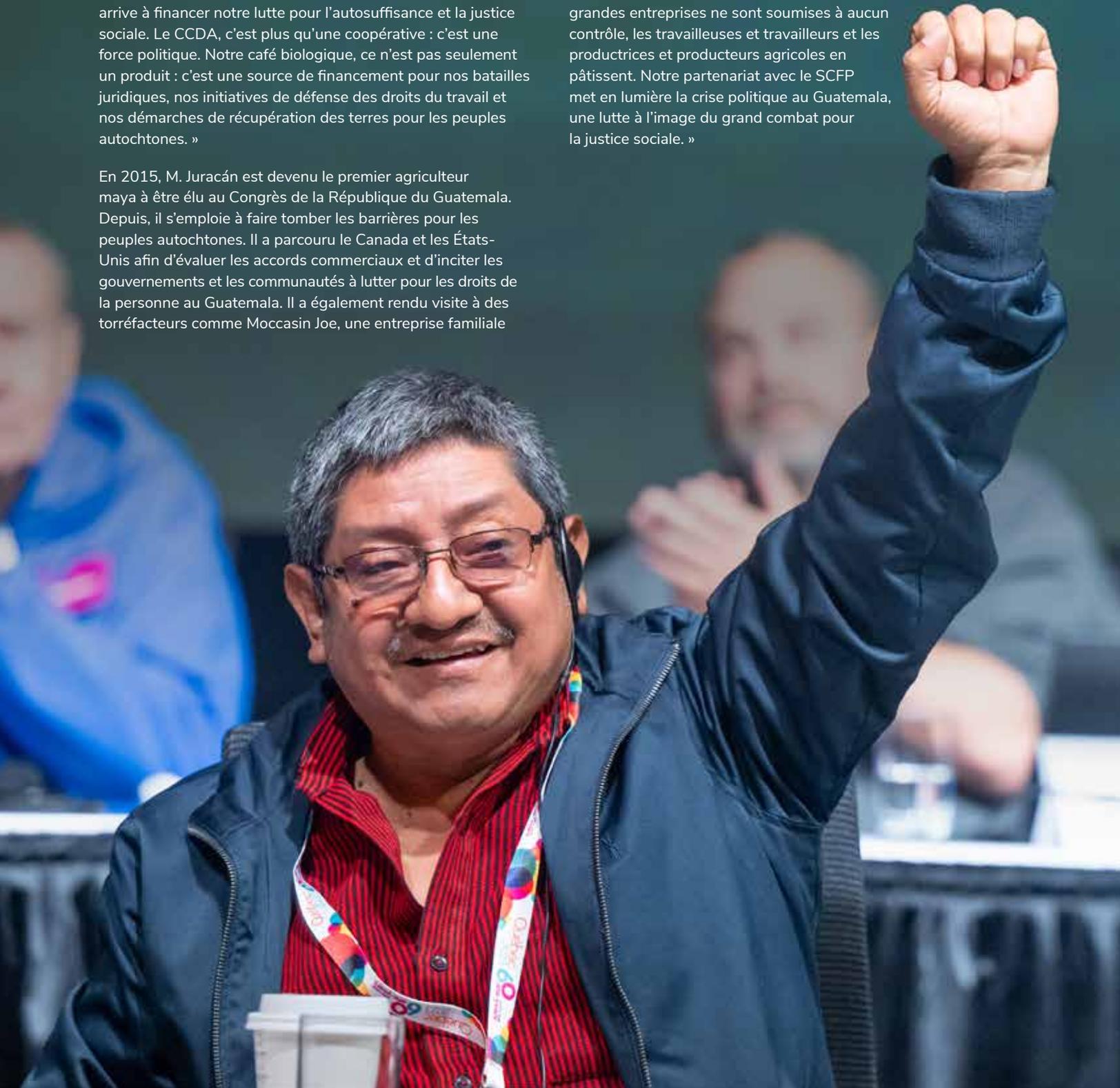
par les gouvernements corrompus et l'oligarchie. La pression diplomatique est cruciale pour protéger les activistes et défendre la démocratie », souligne-t-il.

M. Juracán évoque avec nostalgie les débuts modestes de Café Justicia, un café équitable cultivé par des membres de coopératives agricoles et transformé par le CCDA. « En 1982, avec l'aide d'une église, nous avons acquis notre première ferme de café. Ce projet, qui a commencé avec des étudiant(e)s canadien(ne)s de Vancouver qui nous aidaient à distribuer notre café, s'est transformé en un puissant mouvement qui arrive à financer notre lutte pour l'autosuffisance et la justice sociale. Le CCDA, c'est plus qu'une coopérative : c'est une force politique. Notre café biologique, ce n'est pas seulement un produit : c'est une source de financement pour nos batailles juridiques, nos initiatives de défense des droits du travail et nos démarches de récupération des terres pour les peuples autochtones. »

En 2015, M. Juracán est devenu le premier agriculteur maya à être élu au Congrès de la République du Guatemala. Depuis, il s'emploie à faire tomber les barrières pour les peuples autochtones. Il a parcouru le Canada et les États-Unis afin d'évaluer les accords commerciaux et d'inciter les gouvernements et les communautés à lutter pour les droits de la personne au Guatemala. Il a également rendu visite à des torréfacteurs comme Moccasin Joe, une entreprise familiale

du territoire kanien'kehá:ka (mohawk) de Kanesatake qui torréfie les grains de Café Justicia depuis plus d'une décennie.

Lors de son passage au Congrès national du SCFP en 2023, M. Juracán a transmis un message clair à nos membres : « Les syndicalistes doivent se préoccuper de notre histoire. » Il encourage tout le monde à acheter des produits distribués par des syndicats et des coopératives afin de contribuer à la défense des droits des travailleuses et travailleurs dans le monde entier. « Il est essentiel d'aider nos pairs à vivre de leur travail », souligne-t-il. « Lorsque les grandes entreprises ne sont soumises à aucun contrôle, les travailleuses et travailleurs et les productrices et producteurs agricoles en pâtissent. Notre partenariat avec le SCFP met en lumière la crise politique au Guatemala, une lutte à l'image du grand combat pour la justice sociale. »





RAYMOND BASILIO : Les syndicalistes ne doivent jamais baisser leur garde

Pour Raymond Basilio, la syndicalisation est une question de vie ou de mort. Ce secrétaire général de l'Alliance of Concerned Teachers (ACT), aux Philippines, puise son courage dans les 240 000 membres du personnel enseignant qu'il représente. Dans son pays, les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées, les arrestations et la détention de syndicalistes sont bien réelles.

L'ACT a été fondée dans les années 1980, pendant la dictature de Ferdinand Marcos. « Dès notre création, nous avons reconnu l'importance de l'éducation pour renforcer notre pouvoir individuel et collectif et nous avons veillé à ce que ce pouvoir profite au bien commun », se rappelle Raymond Basilio.

M. Basilio a pris la parole lors du Congrès national du SCFP en 2019, alors qu'il faisait l'objet de menaces de mort. Il s'est à nouveau adressé aux délégué(e)s du SCFP lors du Congrès national en 2023, cette fois-ci sans garde du corps et largement à l'abri des menaces dans son pays.

Selon l'Indice des droits dans le monde 2024 de la Confédération syndicale internationale, les Philippines se classent encore parmi les 10 pires pays pour les travailleuses et travailleurs. Les violations de leurs droits se multiplient tandis que les politiques gouvernementales et les pressions de la droite cherchent à empêcher les syndicats de négocier en leur nom.

« En réponse aux appels incessants des travailleuses et travailleurs pour les droits du travail, le respect, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, le gouvernement a mis en œuvre des politiques répressives qui restreignent directement la liberté académique, ainsi que nos droits d'association et de négociation collective », déclare M. Basilio. « Les syndicats légitimes et leurs leaders passent au marquage rouge et sont qualifiés de terroristes. Les leaders de ma section locale sont la cible de harcèlement et d'intimidation. »

Il voit des points communs entre les luttes des travailleuses et travailleurs de l'éducation au Canada et aux Philippines pour une vie meilleure et pour un accès équitable à une éducation de qualité.

« Le secteur de l'éducation joue un rôle central dans la façon dont l'avenir se bâtit, tant aux Philippines que dans le reste du monde. C'est par l'action collective que nous devons relever les défis qui se présentent à nous dans ce système qui fait l'objet d'attaques et d'un manque de soutien, et qui nous expose à une surcharge de travail et à de mauvais salaires », soutient M. Basilio.

« La solidarité au-delà des frontières nous permet d'opposer un front uni aux problèmes généralisés tels que la disparité salariale et de veiller au respect des droits du travail. Les leçons qu'on en tire peuvent avoir un effet d'entraînement et améliorer les conditions de travail dans le monde entier. »



La foi de M. Basilio dans la syndicalisation, malgré tous les obstacles, vient de l'histoire de son pays, qui s'est opposé à la colonisation et est parvenu à renverser plus d'un dictateur. Cette histoire est porteuse d'une leçon essentielle pour nous tous et toutes : les gouvernements de droite gagnent du terrain et certaines choses qui nous semblent acquises sont, en réalité, fragiles.

« Les gouvernements de droite s'organisent et mettent en commun leurs idées pour étouffer nos initiatives. En tant que travailleuses et travailleurs, nous devons aussi nous organiser et mettre en commun nos idées pour leur faire face ensemble afin de créer une société meilleure et plus juste pour les travailleuses et travailleurs, pour tout le monde », implore M. Basilio. « Les syndicalistes doivent constamment être sur leurs gardes. Le progrès n'est jamais garanti. »

Il considère que notre plus grand atout réside dans le pouvoir de la solidarité internationale. La solidarité nous permet de mettre en commun nos expériences et nos stratégies afin de protéger nos acquis durement gagnés et de relever les défis qui nous unissent par-delà les frontières. L'ACT collabore avec d'autres syndicats et organismes communautaires pour poursuivre la mobilisation en faveur de la justice et de l'équité pour les travailleuses et travailleurs aux Philippines et dans le monde entier. M. Basilio est reconnaissant du grand soutien des membres du SCFP.

« Lorsque nos opposants nous attaquent, le SCFP ne manque jamais d'être notre voix à l'étranger. Lorsque nos écoles pour les peuples autochtones ont été fermées, vous avez amplifié nos appels à la résistance. Lorsqu'on nous empêche de parler, le SCFP et d'autres syndicats s'expriment en notre nom. Merci au SCFP pour sa profonde solidarité! »





JEAN BONALD GOLINSKY FATAL : Pas de démocratie sans syndicats

Alors que le peuple haïtien continue de faire face à l'instabilité politique et économique, le besoin de solutions haïtiennes – et non d'interventions étrangères – est palpable. Le président de la Confédération des travailleurs et travailleuses des secteurs public et privé (CTSP), Jean Bonald Golinsky Fatal, participe à la mise en place d'une coalition syndicale-communautaire visant à amorcer des changements dont le pays a cruellement besoin.

Dans le discours qu'il a prononcé au Congrès national du SCFP en 2023, M. Fatal a évoqué l'histoire et les luttes d'Haïti, en plus de remercier nos membres pour leur solidarité inébranlable envers le mouvement syndical haïtien pendant toutes ces décennies.

En 1791, les esclaves d'Haïti ont pris les armes et ont arraché leur indépendance à la domination coloniale française. En représailles, la France, et d'autres puissances coloniales alliées, a imposé à Haïti un embargo cruel, allant jusqu'à exiger qu'Haïti lui paie l'équivalent de près de 40 milliards de dollars américains en argent d'aujourd'hui en guise de « dédommagement » aux propriétaires d'esclaves.

« Cette rançon versée à la France a porté à Haïti un coup dur dont les effets se font encore sentir », soutient M. Fatal. « Depuis lors, on a tout fait pour déstabiliser mon pays. On lui impose des dirigeants, des politiques et des programmes avec la complicité de pays étrangers, incluant le Canada, et d'une élite de droite en Haïti. »

M. Fatal parle avec passion de l'importance des services publics, en particulier dans les pays en développement : « Les générations futures peuvent avoir un avenir prometteur si les services publics, tels que l'éducation, la santé, les transports collectifs ou l'électricité, restent publics. On mesure le niveau de vie d'un pays à l'aune de son service public. Pas de niveau de vie acceptable et digne sans des services publics accessibles à tous et de qualité. »

Il décrit les expériences pénibles des pays du Sud, dont Haïti, où le Fonds monétaire international a orchestré la privatisation des services publics. Il cite l'exemple de la cimenterie haïtienne qui appartenait autrefois à l'État. Aujourd'hui, Haïti importe du ciment et le personnel de l'usine est sans emploi. L'histoire se répète avec la privatisation de sociétés publiques d'autres secteurs, comme les télécommunications et la production de sucre.

« Nous étions, en Haïti, autosuffisants; maintenant, nous importons nos biens et les travailleuses et travailleurs sont dans le chômage et la misère. Leurs enfants aujourd'hui ne font



que recruter pour des bandes criminelles. Voilà le résultat quand on s'attaque aux services publics », déclare le président de la CTSP.

M. Fatal estime que lutter pour les services publics, c'est un devoir et une obligation, car la privatisation aggrave l'érosion de tous les droits. « Il est important de lutter contre toute forme de privatisation des services publics, car en privatisant les services publics, on va créer encore plus de pauvres et construire un petit groupe de riches », dit-il. « De telles expériences démontrent que, point besoin de faire la guerre pour détruire un pays, il suffit de s'attaquer aux services publics pour réduire les populations à l'indignité, la misère et la pauvreté. »

Il fait également valoir que les syndicats sont le « moteur de la démocratie » et que les travailleuses et travailleurs constituent la première ligne de défense des droits de la personne. « Pas de démocratie sans syndicats! », ajoute M. Fatal.

Il nous met en garde contre les discours pernicieux de la droite, une « machine qui s'en prend constamment aux syndicats et qui lance des mensonges pour affirmer que les syndicats sont inutiles et ne jouent aucun rôle. Un pays sans syndicats, ou un pays où les syndicats sont faibles, est un pays où les gens peuvent vivre dans l'indignité. » Ainsi, lorsque les membres du SCFP prennent des décisions qui améliorent les conditions de travail et de vie de plus de 750 000 travailleuses et travailleurs au Canada, ces retombées se font sentir au-delà de la société canadienne et des générations futures. Elles atteignent des pays comme Haïti.



BERENICE CELEITA ALAYON :

Continuons de nous battre pour la transformation

Lorsqu'il est question de s'opposer au gouvernement colombien pour améliorer les droits des travailleuses et travailleurs, défendre les communautés et mettre fin au massacre des militant(e)s pour les droits de la personne, Berenice Celeita Alayon n'a pas son égale.

Pendant des décennies, cette leader et farouche défenseuse des droits de la personne s'est dressée contre des régimes de droite opposés à son existence même – des gouvernements qui non seulement refusaient de la rencontrer, mais l'exposaient également à des menaces d'assassinat.

Cependant, depuis l'élection de Gustavo Petro à la présidence et de Francia Márquez à la vice-présidence en 2022, Mme Celeita est confrontée à un nouveau défi : convaincre un gouvernement plus progressiste d'accélérer les grandes réformes dont la Colombie et son peuple ont désespérément besoin après des années d'exploitation et de violence.

Berenice Celeita Alayon est à la tête de l'Association pour la recherche et l'action sociale (Nomadesc). Lors de son passage au Congrès national du SCFP en 2023, elle a exhorté les membres du SCFP à maintenir leur mouvement de solidarité internationale pour défendre les communautés et sauver des vies.

L'élection d'un gouvernement progressiste a suscité une participation sans précédent des communautés noires, autochtones et rurales. « Cette participation massive, en particulier à Bogotá, a marqué l'histoire. Pour la première fois en 212 ans, la Plaza de Bolivar et ses abords ont été envahis par des gens de la campagne venus des quatre coins du pays », explique-t-elle.

Depuis, le nouveau gouvernement se montre disposé à rencontrer les syndicats. Aussi encourageant que ce changement puisse être, il a tardé à venir et la réforme structurelle se fait toujours attendre.

« Les inégalités sont profondes et persistantes en Colombie », déplore Mme Celeita. « La grande majorité des gens ne gagnent même pas le salaire minimum, et ce problème de taille est aussi aggravé par le fait que la droite continue de s'attaquer au mouvement pour la justice sociale. »

Le personnel de Nomadesc est régulièrement suivi, son bureau surveillé et ses téléphones mis sur écoute. Même après l'élection, le personnel continue de recevoir des menaces de mort. La sécurité demeure une source de préoccupation majeure, car la police, l'armée et les services de sécurité de l'État n'ont toujours pas fait l'objet d'une réforme.



Le pouvoir du capitalisme mondial constitue également un obstacle de taille à un changement systémique. La Colombie a conclu 17 accords de libre-échange qui l'obligent à exploiter les ressources naturelles dans des localités ciblées.

Les populations concernées s'opposent avec force à cet extractivisme, c'est-à-dire à l'extraction effrénée des ressources naturelles, en particulier dans le secteur minier, où des entreprises canadiennes sont présentes depuis longtemps. Néanmoins, il est difficile d'exiger des comptes de ces sociétés privées, car elles changent constamment de nom pour éviter tout litige et poursuivre leurs activités en Colombie. « Ce ne sont pas seulement nos ressources naturelles qui en prennent un coup : ces accords dépouillent les communautés autochtones et noires de leurs droits ancestraux », affirme Mme Celeita.

C'est là que la solidarité internationale joue un rôle crucial. « Les pressions des Brigades de paix internationales, du SCFP, d'autres syndicats et la solidarité de nos allié(e)s à l'étranger sont absolument indispensables, pas à titre de solidarité économique, mais en tant que solidarité politique. La solidarité signifie de se mobiliser pour défendre la vie au sens large, pour défendre la nature et les différentes façons de penser », explique la militante.

La solidarité du SCFP renforce Nomadesc et son Université interculturelle des peuples – une université alternative d'éducation populaire qui est administrée par et pour les mouvements sociaux – ainsi que l'enseignement transformationnel, le développement social et la sensibilisation qu'elles offrent.

« Plusieurs membres du gouvernement actuel, y compris la vice-présidente, ont bénéficié des programmes de formation, des domaines de spécialisation et des installations de cette université soutenue par le SCFP », remarque Mme Celeita. « Je crois que la solidarité, ça se construit au fil du temps, en réaction à une crise mondiale comme celle que nous vivons actuellement. Alors, continuons de nous battre pour la transformation. »





PROFIL MARCELA QUINONEZ

S'ENGAGER POUR LA JUSTICE SOCIALE AVEC PATIENCE ET DÉTERMINATION

Marcela Quinonez est originaire de la Colombie où elle a grandi. Elle travaille aujourd'hui comme conseillère en gestion des contrats chez Hydro-Québec. En plus de sa carrière, cette militante passionnée pour la justice sociale s'implique depuis son enfance dans des actions visant à soutenir les personnes vulnérables.

Marcela incarne la résilience, la solidarité et la persévérance. Elle est la preuve qu'il est toujours possible d'avancer et de surmonter les obstacles, même si c'est à « petits pas ». Elle nous parle de son parcours, de ses convictions et de son engagement au sein du SFCP, tout en mettant en lumière les défis auxquels elle a fait face en tant qu'immigrante.

Question 1

Vous avez grandi en Colombie dans une famille très impliquée socialement. Pouvez-vous nous parler de l'influence de votre enfance sur votre parcours?

En Colombie, mes parents m'ont transmis un amour profond pour l'implication sociale. Je viens d'une famille de classe moyenne, mais j'ai grandi à la campagne au milieu des champs agricoles. Beaucoup d'injustices, d'inégalités et de pauvreté nous entouraient. Chaque année, mes parents amassaient de l'argent, puis on allait à l'épicerie pour acheter du riz, des légumes, du café et même des bonbons pour les enfants. On distribuait ensuite ces sacs de nourriture dans les quartiers les plus pauvres. Cet acte de solidarité m'a marquée et m'a donné le désir d'aider les autres, particulièrement les plus vulnérables.

En grandissant, je me suis impliquée dans diverses initiatives en Colombie, notamment pour aider les femmes en milieu rural. Cette volonté d'aider les autres m'a suivie jusqu'au Québec, où je continue de m'impliquer de différentes façons.

Question 2

Vous avez immigré au Canada il y a 15 ans. Comment s'est passée votre intégration, notamment au niveau de la langue et de l'emploi?

L'intégration n'a pas été facile. Quand je suis arrivée au Québec, je ne parlais pas français. Je ne savais même pas dire bonjour. Ma langue maternelle est l'espagnol et je parlais anglais, mais le français c'était une toute autre histoire. Ce n'est pas tout le monde qui avait accès aux programmes de francisation. Mes premiers professeurs ont été mes enfants, qui avaient alors 4 et 7 ans. Ils apprenaient le français à l'école et avaient la grosse responsabilité de franciser leur mère. On dirait qu'on les fait grandir un peu plus vite par les choix qu'on fait comme parents. J'ai aussi commencé à faire du bénévolat pour avoir plus d'occasions de pratiquer la langue – et d'aider!

Puis, comme beaucoup d'immigrants, j'ai dû commencer au bas de l'échelle. J'ai nettoyé des toilettes et travaillé dans des entrepôts, le temps de faire mes preuves même si j'avais un baccalauréat. Aujourd'hui, je travaille chez Hydro-Québec et mon rôle consiste à administrer des contrats et accompagner des firmes d'ingénierie et d'architecture pour nos différentes installations. Je suis fière de mon parcours, mais les obstacles sont réels pour les femmes issues des minorités, surtout quand on ne maîtrise pas la langue et qu'on n'a pas de réseau. C'est difficile de percer tous ces plafonds de verre. J'ai été chanceuse, mais ce n'est pas tout le monde qui a cette chance.

Question 3

Quels défis avez-vous rencontrés en milieu de travail? Croyez-vous que la plupart des personnes immigrantes vivent des défis semblables?

En tant qu'immigrante, femme et personne racisée, je me trouvais à l'intersection de nombreux défis. J'ai fait face à de la discrimination, à du racisme, à du harcèlement sexuel et à des situations d'intimidation. Ce qui est difficile, c'est qu'on se sent souvent seule. Quand j'ai vécu ces expériences, je n'avais trouvé personne à qui me confier, personne qui me ressemblait et en qui je pouvais avoir confiance. C'était lourd à porter.

C'est à ce moment que j'ai décidé de devenir cette personne de confiance pour les autres. Je voulais être celle qui représente ces femmes et ces personnes racisées, qui les encourage à s'exprimer sans peur de perdre leur emploi ou leur stabilité.

Il est nécessaire de soulever plus souvent la réalité des personnes immigrantes au sein de notre syndicat. Il faut parler de leur précarité d'emploi, des statuts d'immigration souvent mal compris, du racisme et de l'importance de pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle.

Question 4

Depuis votre arrivée, observez-vous des changements en termes d'ouverture, d'inclusion et de représentativité?

Au Canada, j'ai souvent été confrontée à un sentiment d'être différente. En Colombie, j'étais comme tout le monde.

Quand on te fait subtilement sentir que tu n'es pas d'ici, ça génère de la colère. Cette colère est légitime, mais elle peut devenir destructrice si on ne sait pas la canaliser.

C'est pourquoi j'encourage les membres de mon syndicat à transformer cette colère en force positive. Je leur dis souvent : « Faisons de cette colère un outil stratégique et intelligent pour l'orienter vers les bonnes actions. » Il est important de trouver des moyens constructifs de faire avancer les choses, et c'est ce que j'essaie de faire au quotidien, au travail et dans mes engagements sociaux.

Mais oui, je crois qu'on avance. J'ai vu des améliorations dans mon syndicat et ma section locale : les minorités sont mieux représentées, il y a plus de femmes et une meilleure compréhension des problèmes liés à la discrimination. La situation a évolué tranquillement, à petits pas de tortue, mais de façon constante.

Ce que j'aimerais dire à mes collègues qui travaillent en justice sociale, c'est qu'il faut développer notre sens de la patience. C'est ce qui maintient notre espoir en vie, parce que si tout le monde perd espoir, il n'y aura plus personne pour défendre nos droits et nos libertés.

Question 5

Qu'est-ce qui vous motive à continuer à vous impliquer au sein du SCFP et quelle est l'importance de votre travail et de celui du syndicat pour les personnes racisées et immigrantes?

Le SCFP joue un rôle essentiel. Comme membre du Comité national pour la justice raciale, j'ai vu à quel point il est important d'avoir des espaces sécuritaires où on peut parler librement de racisme, de discrimination et de sexisme. Grâce à mon syndicat, j'ai pu organiser des ateliers pour les travailleuses et travailleurs des communautés ethnoculturelles chez Hydro-Québec. Ces ateliers nous permettent de discuter ouvertement des enjeux qui nous touchent sans avoir à nous censurer.

Le SCFP a mis en œuvre sa stratégie de lutte contre le racisme, ce qui est un grand pas vers l'avant. C'est un document très complet qui nous donne une direction et des recommandations. Mais la stratégie est un levier. C'est à nous de passer à l'action et de faire avancer les choses sur le terrain.

J'aimerais d'ailleurs inviter les gens à être plus curieux, à s'offrir le privilège d'aller discuter avec quelqu'un vers qui ils n'iraient pas naturellement. Ça prend de l'ouverture et de l'empathie pour déconstruire les biais inconscients.

Question 6

Vous êtes très impliquée aussi comme bénévole, notamment auprès des femmes victimes de violence conjugale et des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires. Pourquoi est-ce important pour vous de poursuivre ces actions sur le terrain?

J'ai été secouée par la violence conjugale et l'oppression. Je ne me considère pas comme une victime, mais comme une survivante. C'est un fléau qui affecte beaucoup de gens dans notre société et qui mérite notre attention. Il faut en parler, sensibiliser plus de personnes, et montrer qu'il faut cesser d'avoir peur car on peut s'en sortir.

C'est aussi crucial pour moi de ne pas invisibiliser les personnes qui vivent et travaillent ici, comme les travailleuses et travailleurs saisonniers ou migrants. Ils sont essentiels et contribuent à bâtir notre économie.

J'habite dans les Laurentides où il y a beaucoup de travailleuses et travailleurs temporaires agricoles. Ils vont faire leur épicerie et, souvent, personne ne leur parle, c'est comme s'ils n'existaient pas. Dans la plupart des cas, ils n'ont pas accès à la francisation et, sans communication, ces gens ne réussissent pas à créer des liens sociaux. Moi, j'ai la chance de parler espagnol, alors je vais vers eux, je discute avec eux, je les accompagne à la caisse, et je suis récompensée par leur regard souriant. C'est une façon simple de leur montrer qu'ils sont vus, qu'ils existent. Leur résilience est inspirante. C'est important de leur donner cette légitimité et de les reconnaître en tant qu'êtres humains qui ont leur place dans nos communautés.

Mon implication sociale a toujours été guidée par cette volonté d'écouter les autres, de faire une différence dans leur vie et de ne pas les laisser dans l'ombre. Ce n'est pas juste une question d'avoir accès à un logement, à l'éducation et à la santé, il y a plusieurs autres facteurs qui doivent être considérés. Chaque personne a le droit de trouver une place où elle se sent bien. Je crois profondément que chacun mérite d'être vu, entendu et reconnu.



LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS D'ÉLECTRICITÉ, UNE MAUVAISE POLITIQUE ÉCONOMIQUE



En juin 2024, le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi important qui met la table pour sa vision de l'avenir des services d'électricité au Québec. Le projet de loi 69 est préoccupant notamment parce qu'il ouvre la porte à des projets privés de production et de transport d'électricité, allant à l'encontre du modèle québécois en place depuis 1963. Le SCFP participe à la commission parlementaire sur le projet de loi 69.

En début d'année, les syndicats d'Hydro-Québec affiliés au SCFP ont lancé une campagne publique pour mettre en garde contre toute volonté de privatisation de la société d'État et des services publics d'électricité. Cette vaste campagne a été visible à la télévision, en ligne et sur des panneaux géants dans les rues de Montréal et de Québec.



« Les services publics d'électricité représentent un levier de développement socioéconomique fondamental. Nous gardons un contrôle sur les prix de l'électricité tout en ayant notre mot à dire sur le développement économique régional. De plus, Hydro Québec rapporte énormément à notre collectivité, en permettant de financer en partie les services de santé et d'éducation », souligne Patrick Gloutney, vice-président général du SCFP pour le Québec.

Les membres du SCFP craignent que le projet de loi présenté par Pierre Fitzgibbon, ancien ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, soit néfaste pour la société québécoise et rappellent que le gouvernement n'a pas été élu pour défaire le modèle québécois.

« Notre joyau collectif est en train d'être dilapidé indirectement. La mission d'Hydro Québec a été travestie par la réintégration du privé dans le secteur de l'énergie et les Québécois(e)s n'en sortent pas gagnants », avertit Patrick Gloutney. « Ailleurs dans le monde, la privatisation des services d'électricité, de la production à la distribution, a mené à une hausse des tarifs résidentiels, à une mauvaise répartition des bénéfices des sociétés privées et à un affaiblissement de l'accès à l'électricité. L'électricité produite au privé coûtera plus cher à Hydro-Québec, qui devra refiler la facture à ses clients, nous, les Québécois et Québécoises. »

Un colloque et une pétition

Devant la volonté absolue du gouvernement québécois de laisser de plus en plus de place au secteur privé dans le développement énergétique, le SCFP-Québec a organisé un colloque avec la participation de centaines de membres, le 14 mars 2024. Plusieurs spécialistes se sont prononcés sur les conséquences de l'orientation du gouvernement. Ce fut aussi l'occasion de partager de nouvelles données et des résultats de recherche en appui à des services publics d'électricité.

« En gros, les experts nous confirment que le gouvernement brade au rabais notre capacité énergétique sans avoir fait une réelle planification pour le secteur. L'entêtement idéologique du gouvernement Legault favorise les acteurs du privé et ainsi dépouille les finances publiques des ressources nécessaires pour nos services publics », affirme Pierre-Guy Sylvestre, économiste du SCFP-Québec.

Il n'est pas démontré que sur le plan économique le privé est plus efficace que le public, pour les services publics. Que ce soit pour la gestion de l'eau, les services d'électricité ou même la collecte des déchets, il n'y a pas de données qui démontrent que les prix diminuent suite à une privatisation ou que la qualité du service augmente. C'est plutôt le contraire. Pour la gestion de l'eau, la qualité diminue lorsque les services sont privatisés car les entreprises n'ont aucun incitatif à investir dans le réseau, ce qui cause également une hausse des coûts. Pour les services d'électricité, on observe même une augmentation des prix suite à une privatisation de l'industrie.

Histoire des services d'électricité au Québec

1879

Thomas Edison, inventeur et entrepreneur des États-Unis, invente et commercialise l'ampoule électrique.

1882

Mise en service de la Pearl Street Station à New York par la Edison Illuminating Company, fondée en 1880, marquant une étape cruciale pour le développement de l'industrie naissante de la production et de la distribution de l'électricité.

1897

Mise en service de la centrale électrique à la vapeur de la rue De La Montagne, par la Montreal Light, Heat and Power Company.

1898

Fondation de la Shawinigan Water and Power Company, qui sera l'entreprise la plus importante de production, de transport et de distribution d'électricité pendant plus d'un demi-siècle au Québec.

1902

La centrale hydroélectrique Shawinigan-1 est mise en service. Création de la Northern Aluminium Company (qui deviendra Alcan).

1902 à 1944

Monopoles régionaux à Montréal et dans le reste du Québec surtout par la Montreal Heat and Power Company et la Shawinigan Water and Power Company, mais aussi la Quebec Power, la Southern Canada Power, la Saint-Maurice Power, la Gatineau Power, la Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent, la Compagnie électrique du Saguenay, la Northern Quebec Power, la Compagnie électrique de Mont-Laurier, la Compagnie électrique de Ferme-Neuve et la Compagnie de pouvoir de La Sarre. Avec la Northern Aluminium Company (qui deviendra Alcan) et la Belgo-Canadian Pulp and Paper Company (plus tard appelée Abitibi-Consolidated).

Les travailleuses et travailleurs d'Hydro-Québec invitent la population qui s'inquiète des actions du gouvernement du Québec à envoyer une lettre aux élu(e)s pour freiner la tendance à la privatisation des services publics d'électricité.

« Il faut se lever contre un projet de loi qui ne fait rien pour la transition énergétique, mais qui permettra plutôt à des entreprises privées de mettre la main sur un potentiel économique québécois exceptionnel : l'énergie éolienne et hydroélectrique du Québec. Le coût de laisser les entreprises privées s'emparer d'opportunités d'affaires à partir de nos ressources naturelles est énorme et il serait irresponsable de laisser le gouvernement actuel poursuivre dans ses choix économiques et politiques qui avantageraient qu'une minorité de personnes, au détriment de millions d'autres », conclut Pierre-Guy Sylvestre.



14 avril 1944

La Loi 17 établissant la Commission hydroélectrique du Québec est adoptée par le gouvernement libéral mené par Adélard Godbout, créant ainsi l'entreprise publique connue sous le nom d'**Hydro-Québec**. La Montreal Heat and Power, la Montreal Island Power ainsi que la Beauharnois Light, Heat and Power Company sont nationalisées. Cette politique économique visait à rendre les réseaux plus stables, d'élargir la production hydroélectrique et son réseau de distribution, de fournir le service en zones rurales et d'abaisser les tarifs injustement surélevés.

8 août 1944

L'Union nationale de Maurice Duplessis remporte les élections. Le mandat d'électrification rurale est repris par la nouvelle société d'État.

1959

Le parti libéral alors dirigé par Jean Lesage, remporte les élections.

1962

La Commission d'enquête sur les ressources naturelles et le développement industriel au Québec, présidée par Robert A. Tanguay, ingénieur, recommande la nationalisation des services d'électricité au Québec.

1963

Création de la Régie de l'énergie.

14 avril 1963

La Loi sur la Régie de l'énergie (Loi 16) est adoptée et vise la transition de la production et de la distribution d'électricité vers une gestion publique. Les services d'électricité sont dorénavant publics.

Les deux nationalisations de l'électricité ont permis à Hydro-Québec de devenir un des principaux producteurs d'électricité en Amérique du Nord.

La privatisation, un obstacle majeur à la justice raciale

La pression croissante des gouvernements et des sociétés privées pour privatiser les services publics nuit aux travailleuses et travailleurs autochtones, noirs et racisés, et à leurs communautés. Le rapport de recherche du SCFP, *La couleur de la privatisation*, démontre à quel point les services à but lucratif aggravent les iniquités raciales et économiques chez les groupes qui sont déjà désavantagés en raison d'injustices passées et actuelles.

La couleur de la privatisation présente les témoignages des membres autochtones, noirs et racisés du SCFP qui travaillent dans les services publics tels que le secteur de l'énergie. Les sociétés privées et leurs actionnaires tirent profit de la privatisation des services publics. Le rapport montre la façon dont ces profits se font au détriment des personnes noires, autochtones et racisées qui travaillent dans des services sous-traités, ou qui dépendent de ces services.

Le rapport révèle que la privatisation abaisse les salaires, détériore les conditions de travail et dégrade la qualité des services publics. Par ailleurs, le rapport invite tous les ordres de gouvernement à poser des gestes concrets en matière d'équité raciale et des genres, en protégeant les travailleuses et travailleurs et leurs communautés des conséquences de la privatisation.

Consultez le rapport *La couleur de la privatisation* ou commandez des exemplaires imprimés : scfp.ca/rapport-du-scfp-la-privatisation-un-obstacle-majeur-la-justice-raciale

Consultez le guide de négociation collective du SCFP qui aide les sections locales à lutter contre la privatisation, *Protéger nos emplois contre la privatisation : comment lutter contre la sous-traitance à la table de négociations* : scfp.ca/un-nouveau-guide-de-negociation-aide-les-sections-locales-lutter-contre-la-privatisation





VOTRE RETRAITE EN PÉRIL AVEC PIERRE POILIEVRE

Pierre Poilievre est député depuis longtemps – très longtemps. En fait, il n'avait que 31 ans lorsqu'il s'est qualifié pour sa pension de député, d'une valeur estimée à 120 000 \$ par année.

Néanmoins, tout au long de son mandat, Pierre n'a jamais hésité à affaiblir les pensions et la sécurité de la retraite des Canadien(ne)s.

En 2012, **Pierre a voté pour faire passer de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG)**. Cette mesure a forcé les personnes âgées à faible revenu à travailler deux ans de plus que l'âge prévu de leur retraite, afin de financer les réductions d'impôt

que le gouvernement conservateur offrait aux sociétés privées.

Grâce aux pressions continues du SCFP, des syndicats et du NPD, cette politique draconienne de Stephen Harper a été renversée en 2015. Mais les groupes d'entreprises et les groupes de réflexion de droite réclament que cette mesure soit rétablie. Qui croyez-vous que Pierre écouterait s'il est élu?

En 2012 également, alors qu'il était évident que le Canada avait désespérément besoin d'étendre ses pensions publiques, **Pierre et ses collègues idéologues du gouvernement Harper ont créé un régime à but lucratif géré par des banques et des compagnies**

d'assurance. Dans le cadre de ce régime, le Régime de pension agréé collectif (RPAC), la participation et les cotisations de l'employeur sont volontaires. Il n'est pas étonnant que Pierre ait adoré le RPAC, un régime conçu pour enrichir le secteur financier tout en faisant peu pour aider les gens ordinaires à avoir une retraite stable.

Il n'est pas étonnant non plus que le modèle ait été un échec spectaculaire. Dix ans plus tard, l'organisme fédéral de surveillance financière et des documents obtenus grâce à la Loi sur l'accès à l'information indiquent que le modèle ne couvre qu'un petit nombre de travailleuses et travailleurs et que très peu d'employeurs y contribuent.

Plus tard en 2012 **Pierre a affirmé que les réductions de l'impôt sur les sociétés se répercuteraient sur les régimes de retraite et les renforceraient.** Les réductions de l'impôt sur les sociétés ont eu lieu, mais comme on pouvait s'y attendre, la couverture des régimes de retraite a continué à diminuer.

En 2014, Pierre a participé aux efforts déployés par le gouvernement Harper pour promouvoir le modèle de pension à prestations cibles et pour faire adopter des mesures qui encouragent les employeurs à convertir des régimes de retraite à prestations déterminées en régimes à prestations cibles. Ces derniers transfèrent les risques des employeurs aux travailleuses et travailleurs et offrent peu de stabilité de la rente pendant la retraite. En d'autres termes, **Pierre a encouragé les employeurs à abandonner les pensions promises aux travailleuses et travailleurs,** même pour les personnes déjà retraitées et pour les prestations déjà accumulées.

En 2016, **Pierre a voté contre la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC), l'amélioration la plus importante apportée au**



système de pension public canadien en 50 ans. Le secteur financier canadien s'oppose depuis longtemps à la bonification du RPC – et quand cela comptait vraiment, Pierre s'est rangé du côté des banques et des entreprises en quête de profits contre les travailleuses et travailleurs canadiens.

Sans l'appui de Pierre et des conservateurs, le RPC a tout de même été bonifié et les travailleuses et travailleurs touchent maintenant des prestations du RPC qui sont supérieures d'au moins 33 % à ce qu'elles auraient été si Pierre avait été premier ministre.

En 2021, **Pierre a voté contre une augmentation de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus,** une mesure adoptée malgré son opposition

et qui a aidé plus de 3,5 millions de personnes âgées au Canada cette année-là seulement.

Que nous réserve l'avenir sous un gouvernement conservateur dirigé par Pierre? La dernière fois que les conservateurs étaient au pouvoir, ils ont procédé à la plus importante compression du système de pension public de l'histoire du Canada, malgré qu'ils ne l'aient jamais annoncée en campagne. Il n'y a aucune raison de s'attendre à quoi que ce soit de différent la prochaine fois.

Pierre s'est déjà engagé à remplacer les pensions du secteur public par des régimes à cotisations déterminées qui favorisent les employeurs au détriment des travailleuses et travailleurs. S'il n'en tenait qu'aux conservateurs, nous prendrions toutes et tous notre retraite des années plus tard, avec des prestations du RPC et de la Sécurité de la vieillesse plus faibles, et les employeurs seraient autorisés à renoncer aux promesses faites aux travailleuses et travailleurs au sujet de leurs pensions.

Chaque fois que les conservateurs prennent le pouvoir, ils mettent en péril nos pensions, et il faut des années pour réparer leurs erreurs. Personne au Parlement canadien n'est plus dévoué à affaiblir la capacité des travailleuses et travailleurs à prendre leur retraite dans la dignité que Pierre Poilievre.





LA COUVERTURE ÉTOILÉE

Un appel
à la vérité et à
la réconciliation

La magnifique couverture étoilée qui se trouve dans le hall d'entrée du bureau national du SCFP constitue un puissant rappel de l'engagement du SCFP envers la vérité et la réconciliation.

Debra Merrier, vice-présidente à la diversité pour les membres autochtones, a remis cette couverture aux dirigeant(e)s nationaux du SCFP lors d'une cérémonie tenue à l'occasion de la Conférence du Conseil national des secteurs de 2022.

Debra Merrier l'a confectionnée avec l'aide des membres du Conseil exécutif national, qui ont contribué à tracer et à découper les pièces de tissu tout en apprenant et en échangeant des anecdotes dans le rire et la bonne humeur.

Cette couverture étoilée représente les Sept enseignements sacrés : l'amour, l'honnêteté, le respect, l'humilité, la vérité, la sagesse et le courage.

Le rouge représente les peuples autochtones; le bleu, le ciel et l'eau; le jaune, le soleil; le marron, la terre; le vert, les arbres; le beige, l'unité et le soutien mutuel; et l'orange – évocateur de la Journée du chandail orange – symbolise la vérité et la réconciliation et nous rappelle que chaque enfant compte.



Les dirigeant(e)s nationaux du SCFP, Candace Rennick et Mark Hancock, avec Debra Merrier, vice-présidente nationale à la diversité, et Marion McKenzie, directrice des dons majeurs et corporatifs, Stephanie Scott, directrice générale, et Raymond Frogner, responsable des archives/directeur senior de la recherche du Centre national pour la vérité et la réconciliation.



Lors de la Conférence du Conseil national des secteurs de 2022, les membres du SCFP ont inscrit plus de 270 messages de réconciliation sur les rubans oranges cousus tout autour de la couverture.

Nous nous devons de connaître la vérité sur la colonisation et sur les séquelles qu'en gardent les peuples autochtones, et d'agir en faveur d'une réconciliation véritable. Découvrez

ce que vous pouvez faire pour promouvoir la solidarité avec les peuples autochtones grâce à ces deux guides du SCFP :

Joindre le geste à la parole : un guide pratique sur la réconciliation à l'intention des sections locales du SCFP : scfp.ca/joindre-le-geste-la-parole-un-guide-pratique-sur-la-reconciliation-lintention-des-sections-locales

Vérité et réconciliation : Le SCFP passe à l'action par la négociation collective : scfp.ca/le-scfp-lance-un-guide-pour-la-negociation-favorisant-la-verite-et-la-reconciliation





SCFP.CA

SCFP

COURAGE. COMPASSION. CONTRIBUTION. **SCFP.**

Les 750 000 membres
du SCFP sont en première
ligne pour garder votre
communauté forte.